

### **M. Abbou souligne la détermination du Maroc à poursuivre la modernisation de son administration**

**NEW YORK (NATIONS UNIES) (MAP) - Le ministre de la modernisation des secteurs publics, M. Mohamed Abbou, a souligné, lundi, la détermination du Maroc à poursuivre la modernisation de son administration, rappelant les actions entreprises à ce niveau au cours des dernières années pour répondre aux exigences du développement que connaît le pays et relever les défis de l'ouverture et de la mondialisation.**

M. Abbou, qui intervenait, par vidéo-conférence à partir de Rabat, à l'occasion de la tenue d'une cérémonie au siège de l'ONU célébrant la Journée de la fonction publique, a ajouté que ces efforts ont eu pour effet d'inscrire l'administration dans l'action visant la consécration des principes de démocratie et de modernité.

Ces efforts, a-t-il poursuivi, ont pour objectifs de consolider les valeurs de gouvernance, de renforcer la participation à la gestion de la vie publique et de garantir la transparence et le principe d'égalité en plus du souci d'assurer l'efficacité et la qualité du service fourni au citoyen.

Parmi les actions importantes visant la modernisation de l'administration, le ministre a, notamment, évoqué celles visant la mise à niveau des ressources humaines dans le but d'en améliorer les compétences, le rendement et les facultés créatives et de gestion.

Il a indiqué que des efforts ont aussi porté, au cours des dernières années, sur le développement de l'administration électronique en tant qu'instrument efficace à même de garantir qualité, proximité et transparence des services.

Dans le même ordre, le ministre a également rappelé l'informatisation de certaines procédures comme la mise en place du nouveau système pour les permis de conduire et de la nouvelle carte d'identité nationale, laquelle dispense désormais le citoyen de fournir une multitude de documents administratifs.

Concernant la moralisation de la vie publique, M. Abbou a souligné la détermination du gouvernement à poursuivre la lutte contre la corruption à travers la mise en oeuvre d'un plan d'action, qui a été conçu de manière concertée, précisant que ce plan comprend des mesures de prévention, de sensibilisation et de sanction.

Parmi les résultats de ce plan d'action, il y a lieu de relever, a indiqué le ministre, l'amélioration notable de la position du Maroc dans le classement, établi en 2007, par Transparency International.

Il a, enfin, rappelé la ratification par le Royaume de la Convention des Nations Unies contre la corruption ainsi que les mesures prises pour lutter contre le blanchiment d'argent et celles devant favoriser la transparence, notamment, des transactions publiques et la gestion déléguée de certains services.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, la constitution prochainement d'une instance chargée de la prévention de la corruption.

Lors de cette cérémonie, il a été procédé, indique-t-on, à la remise du prix 2008 du service public à des institutions de 12 pays qui se sont distinguées par leurs approches innovantes visant l'amélioration de leurs services.

Ont été récompensés cette année des lauréats présentant différents profils allant d'une institution californienne de prévention de la violence domestique et familiale à un fonds Rwandais de développement ainsi qu'au partenariat Singapourien entre secteurs public et privé pour garantir des logements abordables.

Publié le: 24/06/2008 à 01:09:08 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/abbou-souligne-a132554.html>